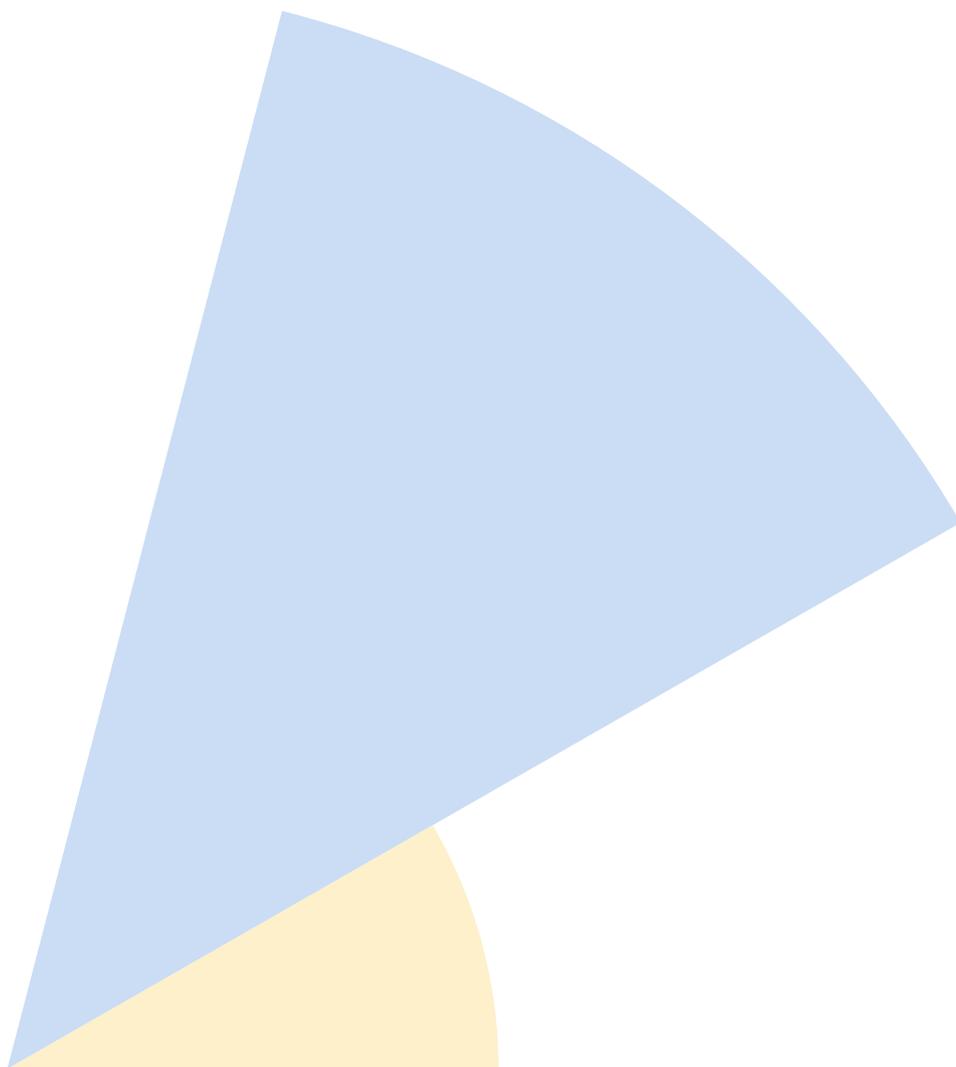


Scolarisation et diplôme



Forte hausse du niveau de formation des jeunes femmes

À Mayotte, l'accès à la scolarisation s'est généralisé après 1976, mais plus tardivement pour les femmes : en 2017, 39 % des femmes adultes n'ont jamais été scolarisées, soit 10 points de plus que les hommes. Le rattrapage est ensuite rapide : en 2017, les jeunes femmes nées à Mayotte sont bien plus souvent diplômées que leurs aînées, mais aussi que les jeunes hommes nés sur le territoire. En revanche, les femmes nées à l'étranger restent nettement moins diplômées.

Malgré cette élévation du niveau de diplôme, la lecture en langue française est très difficile pour plus de 7 jeunes sur 10.

Les sorties du système scolaire sont précoces, mais un peu moins pour les filles que pour les garçons parmi les jeunes nées à Mayotte. Malgré une scolarité plus longue, 44 % des jeunes femmes ayant quitté le système scolaire ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation en 2019, soit 10 points de plus que les hommes.

Tout au long de leur parcours scolaire, les filles ont de meilleurs résultats à l'école que les garçons. Elles sont aussi plus nombreuses sur les bancs de l'Université de Mayotte, inaugurée en 2011. Elles bénéficient également plus souvent du Passeport mobilité-études pour partir étudier ailleurs en France.

À Mayotte en 2017, 34 % de la population adulte n'a jamais été scolarisée, plus encore les femmes (39 %) que les hommes (29 %). En effet, avec le début tardif de la généralisation de l'enseignement à la fin des années 1970 seulement, une partie importante de la population, parmi la plus âgée, n'a pas eu accès à l'école. ► **encadré 1**

Les écarts de scolarisation entre femmes et hommes se réduisent au fil des générations

Les écarts de scolarisation entre femmes et hommes sont marqués, y compris pour les personnes nées à Mayotte, mais se réduisent au fil des générations. Ainsi, 70 % des femmes nées à Mayotte de 50 à 59 ans n'ont jamais été scolarisées, contre 39 % des hommes natifs de cet âge, soit un écart de 31 points ► **figure 1**. Cet écart se réduit à 11 points pour les personnes de 40 à 49 ans.

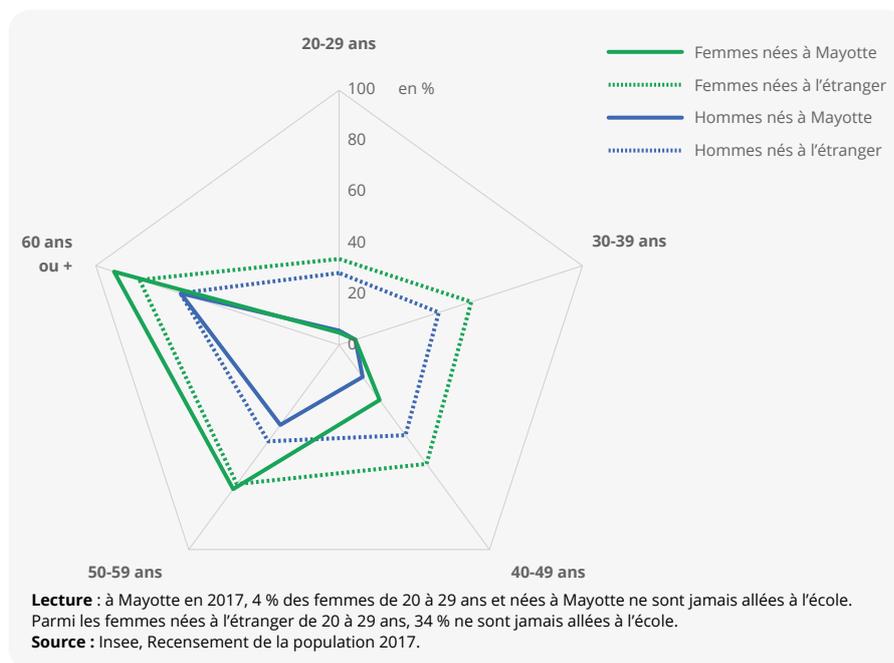
En dessous de 40 ans, femmes et hommes natifs de Mayotte ont eu un accès équivalent à l'école : seules 5 % des personnes de 20 à 39 ans nées à Mayotte ne sont pas allées à l'école, femmes comme hommes. Avec la généralisation de l'accès à l'enseignement primaire à la fin des années 1970 à Mayotte, les femmes de moins de 40 ans en 2017 ont en effet pu tout autant que les hommes aller à l'école. De fait, l'objectif que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité à l'horizon 2030 paraît atteignable. Il s'agit d'une des cibles de l'objectif 4 de

développement durable formulé par les Nations unies, qui est d'assurer à toutes et tous une éducation équitable, inclusive et de qualité.

Pour les générations de moins de 40 ans, l'écart de scolarisation entre femmes et hommes est le fait des personnes nées à l'étranger. Ainsi, 49 % des personnes de 30 à 39 ans nées à l'étranger et vivant à Mayotte en 2017 n'ont pas été scolarisées,

une part qui diminue mais reste élevée pour les 20-29 ans (32 %). Les femmes de 20 à 39 ans nées à l'étranger, qui forment une part importante de l'ensemble des femmes de cet âge vivant à Mayotte, ont été moins souvent scolarisées encore que les hommes dans leur pays d'origine. Pour ces populations nées à l'étranger, l'écart de scolarisation entre femmes et hommes se réduit néanmoins de moitié entre les 30-39 ans et les 20-29 ans.

► 1. Part de la population n'ayant jamais été scolarisée par tranche d'âges, sexe et lieu de naissance en 2017 à Mayotte



Fortes hausses du niveau de formation des jeunes femmes

Le niveau de formation augmente fortement d'une génération à l'autre, particulièrement pour les femmes. En 2017, parmi la population âgée de 20 à 29 ans ayant quitté le système scolaire, 40 % des femmes comme des hommes possèdent un **diplôme qualifiant** ▶ **figure 2**. C'est 6 points de plus que pour les femmes de 30 à 39 ans, et 19 points de plus que pour celles de 40 à 49 ans, alors que l'accès au diplôme qualifiant stagne d'une génération à l'autre pour les hommes. Le niveau de formation à Mayotte reste cependant largement inférieur à celui des résidents de France métropolitaine. Ainsi, 88 % des femmes de 20 à 29 ans résidant dans l'Hexagone disposent d'un diplôme qualifiant, une part deux fois supérieure à celle des jeunes femmes vivant à Mayotte.

Les jeunes femmes nées à Mayotte tirent à la hausse le niveau de formation : 75 % des 20 à 29 ans sont diplômées en 2017, dont 25 % de l'enseignement supérieur. C'est à peine plus que pour celles âgées de 30 à 39 ans, mais 44 points de plus que celles de 40 à 49 ans. La part de jeunes diplômées du supérieur est quatre fois supérieure à celle des femmes de 40 à 49 ans nées à Mayotte.

Les jeunes femmes nées à Mayotte sont aussi plus diplômées que les jeunes hommes natifs : seuls 63 % d'entre eux ont un diplôme qualifiant, dont 14 % de l'enseignement supérieur. La part de diplômés parmi les jeunes natifs est de 15 points supérieure à celle des natifs de 40 à 49 ans ; la part des hommes diplômés du supérieur stagne.

Le niveau de formation des jeunes femmes et hommes nés à l'étranger est en revanche beaucoup plus faible : hors celles et ceux qui n'ont pas été scolarisés, 45 % sont sortis du système scolaire sans diplôme qualifiant. Seules 21 % des femmes nées à l'étranger ont un diplôme qualifiant, soit un peu moins que les hommes nés à l'étranger. C'est cependant deux fois plus que pour celles âgées de 30 à 39 ans.

De grandes difficultés qui perdurent face à l'écrit en langue française

Malgré la progression de la scolarisation et de l'accès au diplôme au fil des générations, les jeunes générations sont toujours confrontées à des difficultés dans les apprentissages. Ainsi, parmi les jeunes de nationalité française nés en 1999 et qui ont participé à la Journée défense et citoyenneté (JDC) entre 2015 et 2018, 69 % des filles sont en difficulté en lecture en langue française à Mayotte, soit à peine moins que les garçons (76 %). Dans l'Hexagone, ces difficultés en lecture concernent 11 % des jeunes appelés aux JDC.

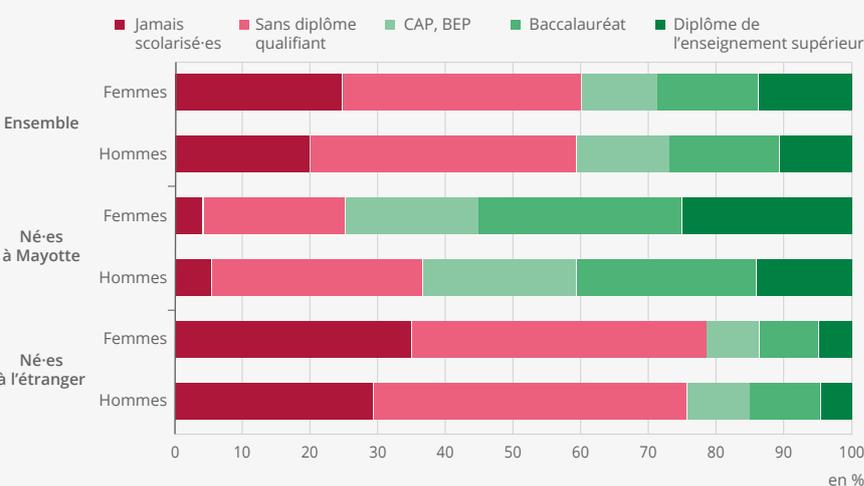
► Encadré 1 – Le statut de collectivité territoriale marque le début de la généralisation de l'enseignement à Mayotte

La généralisation de la scolarisation à Mayotte débute en 1977, avec l'accès du territoire au statut de collectivité territoriale française, alors que les Comores deviennent indépendantes. Cette date marque le début de la généralisation de l'enseignement primaire, qui se poursuit jusqu'au milieu des années 1980. Toutefois, les conditions de scolarisation sont difficiles, l'éloignement des établissements et les classes surchargées ne facilitant pas les apprentissages scolaires. Les rotations de classes sont mises en place durant cette période. L'État français fait également appel en local au recrutement d'instituteurs titulaires du BEPC ou du certificat d'études primaires, puis du baccalauréat à partir de 1993. C'est à cette date que les premières écoles maternelles publiques sont ouvertes. Il faudra attendre aussi la fin des années 1980 pour que le collège-lycée de Mamoudzou soit construit.

Le centre universitaire de Mayotte est créé en 2011. Il accueille plus de 1 200 étudiant-es en 2020.

Avant l'indépendance des Comores en 1976, l'enseignement « à l'occidentale » était réservé aux catégories sociales les plus favorisées. De plus, l'enseignement des élites de l'époque était dispensé à Moroni (Comores) ou Tananarive (Madagascar), pas à Mayotte. Ainsi, le premier collège de Mayotte a été inauguré à Dzaoudzi en 1963, de façon concomitante avec l'ouverture du premier lycée de l'archipel, à Moroni.

► 2. Répartition de la population de Mayotte âgée de 20 à 29 ans selon la scolarité ou le plus haut diplôme obtenu, le sexe et le lieu de naissance en 2017



Lecture : à Mayotte en 2017, 14 % des femmes de 20 à 29 ans non inscrites dans un établissement d'enseignement ont un diplôme de l'enseignement supérieur ; 25 % pour celles nées à Mayotte et 5 % pour celles nées à l'étranger. La catégorie des femmes nées ailleurs en France n'est pas représentée, mais est comptabilisée dans l'ensemble.

Champ : personnes âgées de 20 à 29 ans, non inscrites dans un établissement d'enseignement.

Source : Insee, Recensement de la population 2017.

► 3. Part de la population en grande difficulté face à l'écrit en français par sexe et tranche d'âges en 2012 à Mayotte



Champ : ensemble des personnes âgées de 16 à 64 ans.

Source : Insee, enquête IVQ 2012.

En 2012, selon les données de l'enquête Information et vie quotidienne, 63 % des femmes de 16 à 64 ans étaient en grande difficulté face à l'écrit en langue française, soit 10 points de plus que les hommes

► **figure 3.**

La part de femmes n'ayant jamais été scolarisées était en effet plus importante, et 96 % des personnes qui n'avaient jamais été scolarisées étaient en grande difficulté à l'écrit. Parmi celles ayant été scolarisées, 33 % rencontraient de telles difficultés.

La persistance de difficultés importantes dans les apprentissages en français pourrait être liée à la langue parlée durant l'enfance. En effet, le français est très minoritaire, quatre jeunes nés à Mayotte sur cinq n'ayant aucun parent qui parlait cette langue durant leur enfance ; le shimaoré est majoritaire : trois jeunes sur cinq ont un parent qui leur parlait cette langue. Les conditions de vie et de logement difficiles peuvent également être un frein aux apprentissages : les ménages sont de grande taille et vivent dans des logements de taille modeste au regard de ceux de l'Hexagone. Ainsi, la moitié des logements ne sont composés que d'une ou deux pièces et les grands logements de 4 pièces ou plus sont rares. De plus, trois logements sur dix n'ont pas accès à l'eau courante et un sur dix à l'électricité.

Une sortie précoce du système scolaire, accentuée chez les garçons

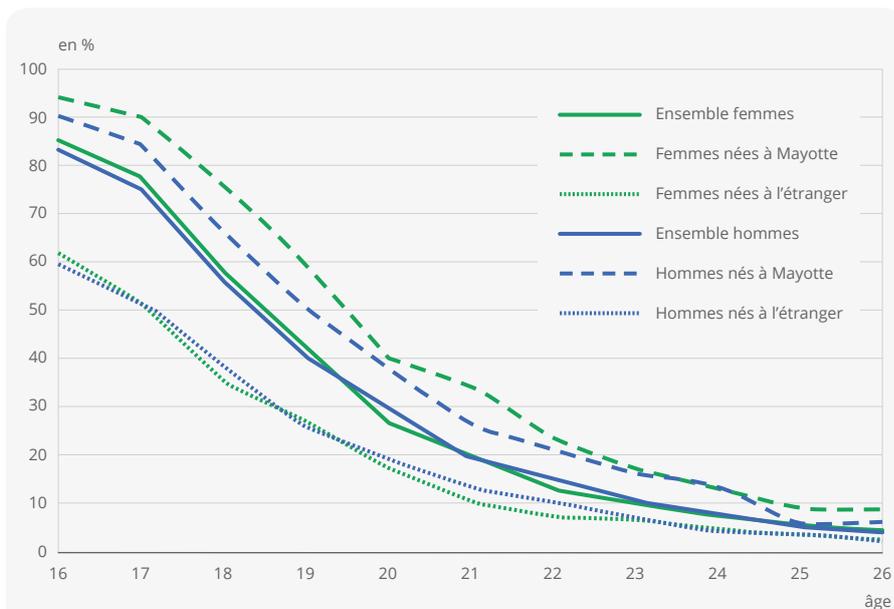
À 16 ans, âge qui correspond à la fin de la scolarisation obligatoire, 84 % des jeunes sont inscrits dans un établissement d'enseignement à Mayotte en 2017

► **figure 4.** Les sorties du système scolaire s'accroissent ensuite, le **taux de scolarisation** n'étant plus que de 57 % à 18 ans, et de 28 % à 20 ans. Le taux de scolarisation à 20 ans est bien inférieur à celui de l'Hexagone (60 %), mais aussi des autres départements et régions d'Outre-mer (Drom) : de 34 % en Guyane à 52 % en Martinique. Parmi les jeunes nés à Mayotte, les filles sont plus souvent scolarisées que les garçons. En particulier, à 18 ans, le taux de scolarisation des filles nées sur le territoire (76 %) dépasse de 10 points celui des garçons. Dans l'Hexagone et les autres Drom également, les garçons sortent plus précocement que les filles du système scolaire. À tous les âges, les jeunes nés à l'étranger sont nettement moins souvent scolarisés que les jeunes nés à Mayotte.

Les jeunes filles ont de meilleurs résultats scolaires que les garçons

Les filles sont bien plus nombreuses que les garçons à atteindre la classe de terminale : parmi les personnes qui se sont présentées au baccalauréat à la session 2018 à Mayotte, 57 % sont des filles. Elles réussissent aussi

► 4. Part de la population inscrite dans un établissement d'enseignement à Mayotte selon l'âge, le sexe et le lieu de naissance



Lecture : à Mayotte en 2017, 85 % des femmes de 16 ans (âge révolu) sont inscrites dans un établissement d'enseignement ; 94 % pour celles nées à Mayotte et 62 % pour celles nées à l'étranger. La population des femmes nées ailleurs en France n'est pas représentée, mais est comptabilisée dans l'ensemble.

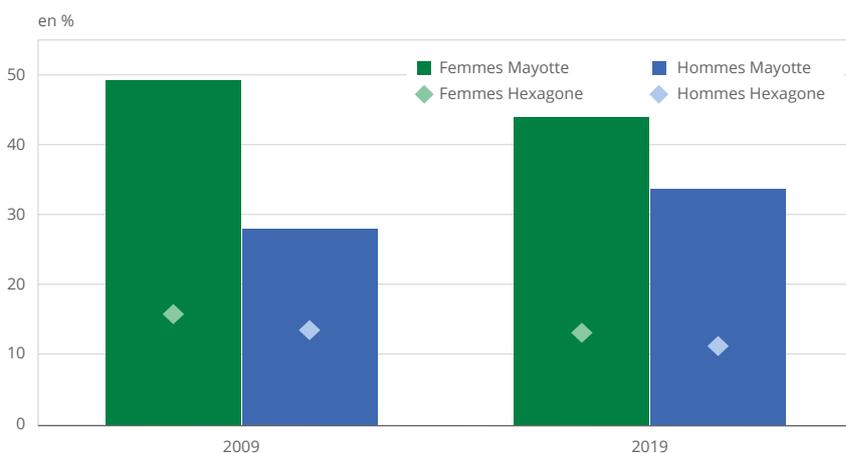
Source : Insee, Recensement de la population 2017.

► Encadré 2 – 44 % des jeunes femmes ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation

Après avoir quitté le système scolaire, pour la majorité sans diplôme qualifiant, nombreux sont les jeunes n'ayant pas d'emploi à Mayotte. Ainsi, 39 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans, soit 26 000 jeunes, ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation en 2019. Cette part est comparable à celle observée en Guyane, mais est trois fois plus élevée que dans l'Hexagone.

Les jeunes femmes sont particulièrement concernées : 44 % des femmes de 15 à 29 ans sont dans ce cas à Mayotte, soit 16 000 femmes ► **figure**. La situation s'améliore cependant un peu depuis 2009, où 49 % des jeunes femmes étaient dans ce cas. Les hommes sont moins souvent que les femmes ni en emploi, ni en études, ni en formation en 2019 (34 %), mais le sont davantage qu'en 2009 (28 %). De fait, l'écart entre femmes et hommes se resserre : de 21 points en 2009 à 10 points en 2019.

► Part de jeunes de 15 à 29 ans ni en emploi, ni en études, ni en formation selon le sexe en 2009 et 2019



Lecture : en 2009, à Mayotte, 49 % des femmes et 28 % des hommes âgés de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (respectivement 16 % et 14 % dans l'Hexagone).

Source : Insee, enquêtes Emploi 2009 et 2019.

mieux à l'examen : leur taux de réussite au baccalauréat (71 % en 2018) est supérieur de 4 points à celui des garçons, même s'il reste bien inférieur au taux de réussite des

filles dans l'Hexagone (91 %). Les filles sont deux fois plus nombreuses que les garçons à se présenter aux épreuves du baccalauréat général, et représentent 56 % des

candidats au baccalauréat technologique. En revanche, elles sont minoritaires à candidater au baccalauréat professionnel (45 % des présents), comme ailleurs en France.

Les femmes sont nettement majoritaires parmi les étudiants du supérieur

À la rentrée 2020, 71 % des jeunes inscrits dans les établissements publics de Mayotte sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur sont des femmes. Elles choisissent très largement les disciplines juridiques, économiques ou littéraires (86 % d'entre elles), qui sont aussi les plus représentées au centre universitaire de Mayotte. L'offre de disciplines scientifiques est plus réduite, et concerne seulement 14 % des étudiantes. Mais quelle que soit la discipline, les jeunes femmes sont majoritaires, de 58 % des effectifs en sciences ou sciences de

l'ingénieur, à 75 % en lettres, langues ou sciences humaines.

Par ailleurs, de nombreux jeunes quittent chaque année le territoire pour poursuivre leurs études ailleurs en France. En 2019, 62 % des 3 700 jeunes résidant à Mayotte et ayant bénéficié du Passeport mobilité-études sont des femmes. Ce dispositif à destination des étudiants qui résident en Outre-mer permet, sous conditions de ressources, la prise en charge intégrale ou partielle du transport.

Des études plus longues pour les jeunes de Mayotte qui vivent ailleurs en France

Parmi les jeunes de 20 à 29 ans natives et natifs de Mayotte, plus de la moitié vivent ailleurs en France. Ces jeunes ont quitté le territoire durant leur enfance avec leurs parents ou après l'obtention du

baccalauréat pour poursuivre des études supérieures. Ces jeunes qui vivent ailleurs en France sont plus souvent scolarisés que ceux vivant à Mayotte : à 20 ans, 56 % sont inscrits dans un établissement d'enseignement, un niveau proche de la moyenne hexagonale. Comme celles qui vivent à Mayotte, les femmes poursuivent plus longtemps leur cursus scolaire : 63 % sont encore inscrites dans un établissement d'enseignement à 20 ans, contre 49 % des hommes de cet âge. Parmi les jeunes qui vivent ailleurs en France, 23 % des femmes et 17 % des hommes sont étudiants : ils ont leur baccalauréat et sont inscrits dans un établissement d'enseignement. Parmi celles qui ont quitté le système scolaire, 81 % détiennent un diplôme qualifiant (79 % des hommes).

Auteurs :

Claire Grangé et Sébastien Merceron (Insee)

► Définitions

Dans le recensement de la population, le **taux de scolarisation** est calculé en rapportant à un âge donné le nombre de personnes inscrites dans un établissement d'enseignement à la population totale correspondante. En 2017, le recensement de la population a eu lieu en septembre. À cette période de l'année scolaire, des élèves peuvent ne pas être encore affectés dans un établissement, donc ne pas être inscrits dans un établissement d'enseignement ; une sous-estimation des taux de scolarisation est donc possible.

Les **diplômes qualifiants** regroupent les CAP, BEP, Baccalauréat et les autres diplômes de l'enseignement supérieur. Le certificat d'études primaires ou le diplôme national du brevet (DNB) ne sont pas considérés comme des diplômes qualifiants.

► Sources

Cet article s'appuie essentiellement sur les résultats du **Recensement de la Population** mené par l'Insee à Mayotte en septembre 2017, ainsi que sur ceux des enquêtes **Emploi** (2009 et 2019) et **Pratiques Culturelles** (2019).

L'**enquête Information et vie quotidienne (IVQ)** mesurant les compétences face à l'écrit a été menée en fin d'année 2012 à Mayotte. Le questionnaire intègre aussi un module en shimaoré, qui permet d'apprécier la compréhension de textes courts écrits dans une graphie au choix de l'enquêté (alphabet arabe ou latin).

► Pour en savoir plus

- **Junel B.**, « Les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation : jusqu'à 21 ans, moins nombreux parmi les femmes que parmi les hommes », *Insee Focus* n° 229, mars 2021.
- **Chaussy C., Merceron S., Paillole P.**, « De l'école à l'emploi à Mayotte : les inégalités hommes-femmes se réduisent », *Insee Flash Mayotte* n° 46, mars 2017.
- **Daudin V., Michaïlesco F.**, « Quatre jeunes sur dix en grande difficulté à l'écrit à Mayotte », *Insee Mayotte infos* n° 70, février 2014.
- **Sourisseau E.**, « La scolarisation à Mayotte par l'éducation nationale (1975-2002) », *Insee Infos Mayotte* n° 15, février 2004.